

Axes stratégiques et perspectives

La nature du handicap reste relativement homogène et l'établissement est sollicité également par des personnes présentant des « difficultés sociales » en plus de troubles associés légers.

L'établissement de Loulay a vécu des mutations de postes (FH vers FO) nécessitant un accompagnement au changement. Il est nécessaire d'adapter les locaux et de poursuivre le développement de nouveaux modes d'habitat.

→ Perspectives de l'établissement par rapport à l'évolution de la population accueillie :

- Passage à temps partiel sur l'ESAT pour accompagner certains parcours.
- Dynamique de formation VAE et RAE soutenue par les salariés du FH.
- Accompagnement vers des logements demandant plus d'autonomie.
- Accompagnement pour un changement de projet de vie (FO éventuellement).

→ Perspectives pour l'accompagnement des professionnels :

- Accompagner le changement et la conformité dans le respect de la mutation du secteur médico-social.
- Accompagner des formations : qualifiantes obligatoires, sur des thèmes d'ouverture vers une amélioration de la prise en charge des résidents.

→ Perspectives de l'établissement dans le suivi des infrastructures :

- Rénover, entretenir les bâtiments.
- Adapter l'utilisation des locaux : construction d'un nouvel hangar pour les activités occupationnelles d'extérieur, mise en place d'une salle d'accueil des externes.

→ L'habitat inclusif :

- Selon l'équipe, l'habitat inclusif est une étape entre le foyer d'hébergement et le suivi SAVS... Il facilitera l'intégration dans une vie de quartier (Saint-Jean-d'Angély).
- Deux types d'habitat ont été imaginés, distincts de trois ou quatre logements chacun avec des espaces communs : cuisine, salon, garage et buanderie. Chaque résident aurait un espace privé, type studio, salle de bain, kitchenette, coin chambre.

→ La sécurité des données et la cartographie des risques :

- L'établissement est engagé dans un programme mis en place par l'Association afin de répondre aux exigences de la loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- De même pour la cartographie des risques, l'établissement remplira ses obligations quant à la mise en place d'une analyse et d'un rapport regroupant l'intégralité de l'analyse des risques.

ADEI-FOYER OCCUPATIONNEL de LOULAY
11 Rue de l'Aunis - 17330 LOULAY
☎ 05.46.26.10.10 - ✉ iesatloulay@adei17.com
www.adei17.com

Projet d'Etablissement

2018-2022

Synthèse

Foyer
Hébergement
de LOULAY



ADEI 
la
Charente
Maritime

Autorisations et Habilitations

Arrêté initial de création : CD N° 0149 du 26 février 2001

Le foyer occupationnel est ouvert depuis le mois de novembre 2011.

Capacité d'accueil : dernier Arrêté CD N°16-363 du 11 avril 2016 : 12 places d'hébergement

L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale départementale par arrêté de la Direction de la Solidarité Départementale (DSD) en date du 19 juin 2003.

Missions



L'établissement de Loulay articule son organisation en fonction d'une filière PARCOURS adaptée à l'autonomie des personnes en proposant des modes d'hébergement diversifiés (1 foyer traditionnel de 8 places et un bâtiment divisé en 4 studios).

Il articule également son action autour de thèmes génériques proposés par la recommandation des bonnes pratiques professionnels de l'ANESM « élaborer et animer un projet d'établissement » :

- La qualité de l'organisation institutionnelle ;
- La prestation génériques et l'offre de services ;
- L'ouverture sur l'environnement.

Public accueilli

Le foyer d'hébergement accueille des personnes, des deux sexes, âgées de 18 à 60 ans, reconnues personnes en situation de handicap et orientées en ESAT par la Maison Départementale pour les Personnes en situation de Handicap (MDPH).

La nature du handicap est principalement de la déficience intellectuelle, légère à moyenne. Elles n'ont pas de troubles du comportement.

Compétences et Moyens

Chaque année, l'organigramme est revu en fonction des évolutions du nombre de places prévues dans les CPOM.

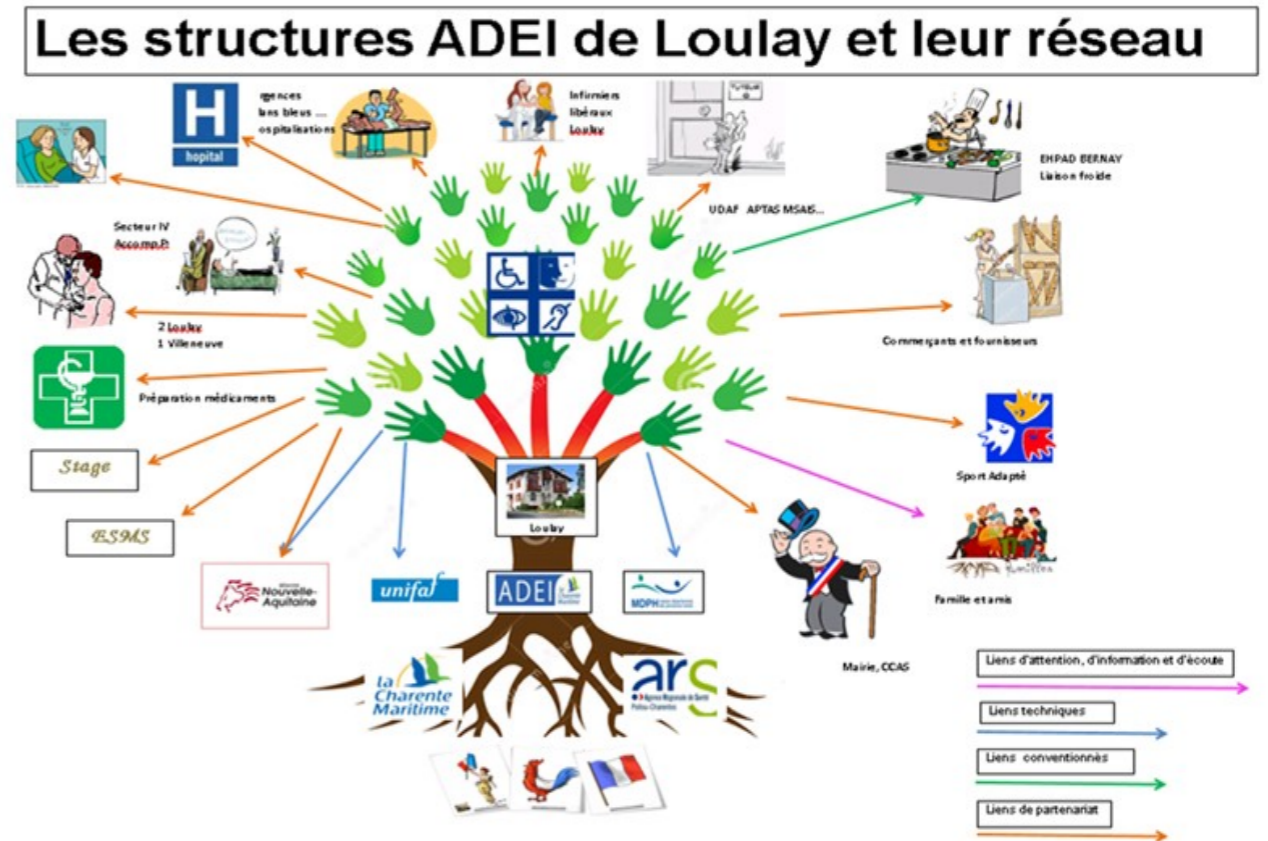
L'établissement met en lien tous les postes de l'ensemble des structures pour mutualiser au mieux les postes et générer des temps pleins si possible pour limiter la précarité des salariés.



Partenariats

Toutes les personnes accompagnées font l'objet d'une attention particulière pour leur accompagnement vers l'exercice de leur citoyenneté. Cette mission fait l'objet d'une inscription dans notre démarche « éthique et valeurs ».

L'établissement travaille en réseau avec plusieurs partenaires, cela permet à chaque entité d'être intégrée sur le territoire et d'être reconnue par l'ensemble des réseaux sociaux, culturels et professionnels.



Démarche Qualité

Pour chaque structure autorisée, un comité de pilotage « Qualité » est constitué. Réunis 3 fois par an, les membres de ce COPIL ont pour missions, sous l'autorité du Directeur, d'animer et de suivre le PACQ (plan d'amélioration continue de la qualité) en intégrant le résultat des évaluations internes et externes, les grandes orientations du projet associatif et du CPOM signé avec le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

Période d'autorisation de 15 ans	F.H. LOULAY FINESS N° 17 001 989 7		
	Arrêté N°16-363 du 11/04/2016		
	Date d'autorisation pour 15 ans à compter du :	T-0	03 JANVIER 2017
3 Evaluations internes Résultats communiqués tous les cinq ans	1ère Evaluation interne - E1	T-5	<03 JANVIER 2022
	2ème Evaluation interne - E2	T-10	<03 JANVIER 2027
	3ème Evaluation interne - E3	T-15	<03 JANVIER 2032
2 Evaluations externes réalisées au plus tard 7 ans après le date de l'autorisation et au plus tard 2 ans avant la date de son renouvellement	1ère Evaluation Externe - EE1	T < 7	<03 JANVIER 2024
	2ème Evaluation Externe - EE1	T < 13	<03 JANVIER 2030
	Demande de visite de conformité		<03 NOVEMBRE 2031
	RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION		03 JANVIER 2032